

ORGE

Près de 80 % des parcelles du réseau atteignent ou dépassent désormais le stade épi 1 cm. Avec le retour de la pluie et la croissance des plantes, la majorité des parcelles ont rapidement retrouvé leur couleur verte

Jaunisse Nanisante de l'Orge

Sur 2 parcelles du réseau semées fin septembre dans le Sundgau les premiers symptômes de jaunisse nanisante de l'orge (JNO).



ORGE

JNO : premiers symptômes

BLÉ

COLZA

Charançon de la tige : fin du risque

Méligèthes : vigilance

Ces symptômes ne sont pas surprenants si on se souvient du risque élevé à l'automne.

Rouille jaune sur triticale

Les tous premiers symptômes de rouille jaune ont été observés sur du triticale (espèces particulièrement sensible à cette maladie) en Alsace Bossue. Les symptômes restent encore très limités et plutôt présente sur les feuilles basses, mais la vigilance reste de mise sur le sujet.



BLÉ

Comme pour les orges, les précipitations vont lui redonner de la couleur. Le stade « Epi 1 cm » est atteint dans près de 40% des parcelles. Le temps frais annoncé devrait

ralentir quelque peu la croissance du blé. Nous avons cependant toujours quelques jours d'avance au stade épi « 1 cm ». La normale de ce stade se situant au 8 avril.

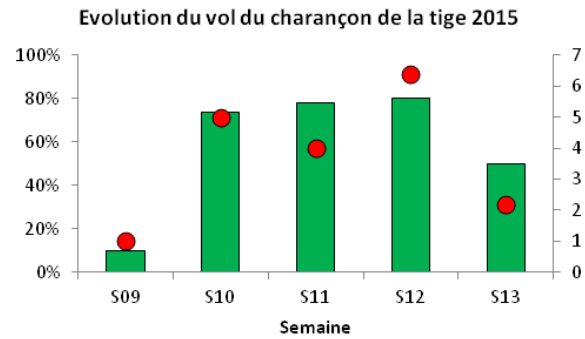
COLZA

Stade

La plupart des parcelles se situent entre D1, boutons accolés cachés (8 parcelles) et D2, boutons accolés visibles (11 parcelles). Deux parcelles sont moins précoces (stade C2).

Charançon de la tige du colza

Le vol se termine avec seulement la moitié des pièges positifs et une moyenne de 2 charançons par piège. Aux vues des conditions météorologiques, le risque de nouvelles arrivées massives d'insectes est limité. Sur les parcelles non protégées, l'activité de ponte a pu débuter au cours des précédentes semaines, la maîtrise du risque aurait déjà du intervenir. Une nouvelle évaluation du risque sera faite au regard de l'évolution des conditions climatiques et de l'avancée des stades.



■ % de pièges positifs ● Nombre de Charançons / cuvette positive




Méligèthe

L'insecte se retrouve dans 80% des cuvettes relevées avec une moyenne de 45 individus par cuvette, signe de sa présence.

Toutefois, les conditions météorologiques de ces derniers jours sont défavorables à la colonisation des plantes par les méligèthes. **Sur plante l'infestation reste très faible** : l'insecte est retrouvé seulement dans 4 parcelles avec une moyenne de 0,2 méligèthe/plante. Les conditions d'observation défavorables avec un vent fort ces deux derniers jours ont pu perturber les estimations.

Les conditions à venir sont défavorables aux vols avec des températures maximales inférieures de 10°. Le risque est donc faible pour la semaine à venir mais la vigilance doit être maintenue car toutes les colzas sont au stade de sensibilité. Il est important de réaliser les observations pendant les périodes d'activité des insectes : heures les plus chaudes de la journée, absence de vent.

L'évaluation du risque prend en compte le stade de la culture, ses capacités de compensation ainsi que le nombre moyen de méligèthes par plante (dénombrer les insectes sur 5 x 5 plantes consécutives pour ne pas focaliser sur les plantes les plus hautes qui sont les plus attractives ! Diviser le nombre de méligèthes observés par le nombre de pieds observés pour évaluer l'infestation moyenne par plante).

	Stade	Colza en bon état	Colza affaibli conditions peu favorables aux compensations*
	D1 Boutons accolés cachés par les feuilles terminales	Généralement pas d'intervention justifiée. Reporter la décision d'intervenir ou non au stade E	1 méligèthe par plante
	D2 Inflorescence principale dégagée. Les boutons sont encore accolés.		
	E Allongement des pédoncules floraux. Les boutons se séparent.	6 à 9 méligèthes par plante	2 à 3 méligèthes par plante

*températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs...

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.